



Abidjan, le

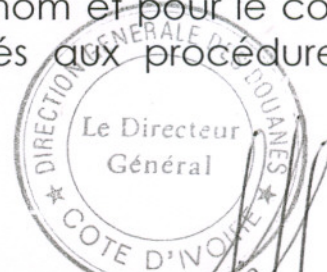
NOTE DE SERVICE N° 102 /DGD/DU 15 MAI 2012
(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Procuration en douane.

Réf. : courrier n° 012/DG/ETI/MB/12.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service de ce que, conformément à la correspondance visée, **Madame BOGUI Née KOFFI Aya Marie Mathilde**, a désormais le pouvoir de représenter la société **Euronip Transit International** auprès de l'Administration des Douanes.

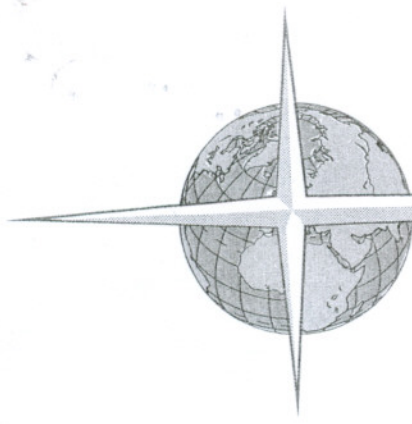
En conséquence, elle a mandat pour répondre aux convocations de la Douane et signer, au nom et pour le compte de cette société, tous les documents liés aux procédures de dédouanement.



Col. Maj. ISSA COULIBALY

Euronip Transit International

Effacité - Rigueur - Satisfaction de la Clientèle



COMMISSIONNAIRE AGREE EN DOUANE SOUS LE N° 00303 E
TRANSIT IMPORT-EXPORT : MARITIME, AERIEN, TERRESTRE, FERROVIAIRE
EMBALLAGE - DEMENAGEMENT - GROUPAGE - DEGROUPE

SPECIMEN DE SIGNATURE :

Mme BOGUI Née KOFFI Aya Marie Mathilde

A Bogui

3700 *A Bogui*

pour la Légalisation de la signature de Mme KOFFI Aya Marie Mathilde épouse BOGUI
possède ci-contre
N. L. N° C 0035970239
02-07-2009
visée par ONF
le 12-04-2012
à la MAIRIE de ABIDJAN

BENDEY-DIBY N'GUESSAN Valentin
Adjoint au Maire

